



Sos besoin d'aide - separation apres 17 ans de concubinage

Par **celiamina**, le **06/12/2008** à **21:10**

Bjr,

J'ai besoin d'aide pour les démarches que je dois entreprendre si toutefois j'ai un recours possible.

Mon histoire débute en 1991. Je venais de vivre une rupture lorsque je fais la rencontre d'Eric. Il venait d'arriver sur la capitale pour un poste administratif, nous décidons immédiatement de vivre ensemble. Il emménage donc chez moi, pendant 1 an je ne lui demande aucune participation aux frais de loyer, nourriture, sorties, vacances...et ayant besoin d'un véhicule pour son travail, je lui offre même une voiture.

En 1996, nous achetons une petite maison (23 m²) éloigné de tout et en bord de seine. Pour cette achat, il obtient un prêt employeur de 150000 FF à 5% sur 10 ans et prenons ensemble un prêt à la consommation de 50000 FF à 8%.

L'achat de la maison est mis au nom d'Eric alors que lui ne réglera que ce crédit employeur et je prenais à ma charge tout le reste (2nd crédit, factures, impôts, achats courants, vacances...).

Eric consommateur de cannabis, utilisait la moitié de la maison pour ses plantes. Nous n'habitons qu'une pièce de 11 m².

En 1999, suite a un accident, il est hospitalisé puis depuis, il a régulièrement des délires de persécution (un peu comme de la schyzophrénie).

Aussitot nous songeons a changer de domicile mais la maison étant vraiment trop petite et mal placée, j'achète un garage qui est accolé à la maison afin qu'elle se vende plus facilement. (bien entendu, l'achat du garage est également mis au nom d'Eric afin que lors de la vente il n'y est qu'un seul lot)

En 2000, nous achetons (au nom d'Eric) un appart. avec travaux, que nous n'habiterons qu'en 2003. Je prends à mon compte les charges.

En DEC 2006, nous vendons l'appart pour une maison (achat a 50/50). En mai 2007 nous

avons un bébé et fin 2007 il nous a pour se marier avec une jeune moldave sans papier. En partant, il a fermé a clef sa moitié de la maison puis m'a demandé de partir (ce que j'ai fait) et aujourd'hui son avocate me demande que l'on passe un accord pour qu'après la vente de la maison, il récupère le montant de l'appart puis que l'on partage la soulte.

Je ne suis pas d'accord quand à ce partage du fait de mon investissement financier et personnel (ses crises étaient fréquentes, violentent 'j'ai eu cotes et nez cassé - incapacité de travail pendant 1 an..' et il n'y a pas eu un jours ou il ne s'est exhibé dans la rue ou qu'une prostitué n'est pas profité de notre argent) il ne me verse pas de pension pour le bebe. ai-je un recours possible ?